

Proposition d'affaires

Intégration de l'expertise technique de Gentilly-2



SERVICES

- Approvisionnement
- Automatismes et technologies de l'information
- Environnement
- Essais non-destructifs
- Génie Civil
- Génie Électrique
- Génie Mécanique
- Gestion de la pérennité
- Gestion du risque
- Mécanique du bâtiment
- Protection Incendie
- Santé et sécurité

153 ingénieurs

27 techniciens

11 spécialistes et professionnels

Situation au 31 décembre 2012 à G2

Dès la fin de l'exploitation de la centrale Gentilly-2, les besoins en personnel technique requis pour le déclassement seront en décroissance. En effet, plusieurs systèmes ne seront plus requis à mesure que les travaux de mise en dormance progresseront. Il existe donc un risque important que le personnel technique (plus de 180 employés) ne puisse se relocaliser au même rythme que la courbe de décroissance des activités. L'adéquation entre le personnel restant et les ressources requises sera donc problématique.

Opportunités d'affaires

L'expertise diversifiée existante de Gentilly-2 pourrait s'intégrer au sein des unités d'affaires tout en restant disponible pour le support aux activités de déclassement et ce, dans le respect des conventions collectives. Cette intégration impliquerait simplement la création d'un centre de services d'ingénierie régional pouvant relever de différentes unités structurelles déjà existantes. Cette façon de faire permettrait d'éviter une réorganisation majeure tout en évitant à l'entreprise de supporter un nombre important d'employés excédentaires.

Avantages

- Retombées économiques régionales
- Intégrer massivement le personnel excédentaire
- Augmenter le pouvoir de réalisation à l'interne par l'intégration d'une expertise technique orientée vers les résultats de l'entreprise
- Rétention de l'expertise requise pour la fermeture ordonnée du site Gentilly-2

Perspectives d'avenir

L'entreprise pourrait tirer avantage de la création d'un nouveau centre de services pour faire face à de nouveaux défis tels que:

- Recherche et développement dans les énergies vertes
- Intégration des nouvelles technologies
- Électrification des transports

Cette proposition comporte tous les avantages d'une solution gagnante-gagnante, que ce soit pour l'entreprise, les employés ou le soutien à l'économie régionale.